

## Garderie et Activités Péri-scolaires

### Restaurant Scolaire

Participation des familles - 2016-2017

Garderie		
Le matin	07h30 - 08h30	1,12 €
Le soir	16h30 - 17h30	1,12 €
Activités péri-scolaires à l'ALSH		
Le soir	16h30 - 18h30	2,60 €
Restaurant Scolaire		
sur commune		2,34 €
hors commune		2,62 €
adulte		4,17 €

## Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Participation des familles - 2016-2017 -

Délibération du 20 juillet 2016

### Vacances scolaires : Journée complète repas compris

Quotient Familial	Jusqu'à 400	de 401 à 769	de 770 à 1499	à partir de 1500
1er enfant	10.53 €	10.53 €	11.63 €	12.74 €
2ème enfant	10.53 €	10.53 €	9.19 €	10.30 €
Suivants	10.53 €	10.53 €	5.70 €	6,80 €

Aide : Passeport CAF	6,00 €	5,60 €
Reste à la charge des parents	4.53 €	4,93 €

### Mercredi de 12h15 à 18h30 repas compris

Quotient Familial	jusqu'à 400	de 401 à 769	de 770 à 1499	à partir de 1500
1er enfant	6.09 €	6.09 €	7.20 €	8.31 €
2ème enfant	6.09 €	6.09 €	6.09 €	7.20 €
Suivants	6.09 €	6.09 €	4.97 €	6.09 €

Aide : Passeport CAF	3,00 €	2,80 €
Reste à la charge des parents	3.09 €	3.29 €

### Réduction de 10 %

Sur le prix des prestations de l'accueil de loisirs et des activités péri-scolaires

### Hors vacances scolaires

- **Activités péri-scolaires** : sur chaque semaine entière de présence sur le mois.
- **ALSH** sur chaque mois, en cas de présence tous les mercredis du mois.

### Pendant les vacances

- **ALSH** : sur chaque semaine entière de présence sur le mois.

Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) peut accorder des aides sous conditions de ressources

### A titre indicatif : Equivalences des ressources familiales selon le quotient familial

Quotient Familial	200	500	666	787	967	1000	1500	2000
Composition de la Famille								
1 enfant : Couple ou Parent isolé: 2,5 parts	500,00 €	1 250,00 €	1 665,00 €	1 965,00 €	2 418,00 €	2 500,00 €	3 750,00 €	5 000,00 €
2 enfants : Couple ou Parent isolé: 2,5 parts	600,00 €	1 500,00 €	1 998,00 €	2 363,00 €	2 900,00 €	3 000,00 €	4 500,00 €	6 000,00 €